



Déclaration de l'UNSA Education au CDEN de l'Hérault du jeudi 24 avril 2014.

Monsieur Le Préfet de l'Hérault
Monsieur le Président de Conseil départemental de l'Education Nationale,
Mesdames et Messieurs Les Membres du CDEN de l'Hérault,

Monsieur Le Préfet, nous connaissons votre position concernant les déclarations préliminaires : vous pensez qu'elles figent les membres du CDEN dans des postures et qu'elles ne contribuent pas au dialogue.

La déclaration préliminaire de l'UNSA Education a pour objectif aujourd'hui de dénoncer les postures dans lesquelles nous sommes poussés par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale. Depuis le mois de décembre 2013, l'UNSA Education dénonce dans toutes les instances de dialogue social, la faiblesse des moyens accordés par le Ministère pour scolariser dans les conditions attendues par la Loi de Refondation, tous les élèves de notre département.

Le dernier CDEN, en date du 27 février, a voté à l'unanimité un vœu, vous demandant de transmettre à Monsieur le Ministre, une demande de dotation supplémentaire.

A cette situation difficile, s'ajoute un déficit notoire de dialogue social. Après deux comités techniques départementaux, et bien que nos représentants aient présenté de nombreuses demandes de modifications étayées, le projet de carte scolaire présenté ce jour n'a évolué sur aucune mesure.

Cette situation qui contraint les services a n'envisagé la carte scolaire qu'à l'horizon d'une rentrée, conduit à la déstabilisation des équipes pédagogiques, à la mutation forcée pour les personnels et à la désorganisation des moyens de remplacement.

La Direction Départementale s'obstine dans une démarche unilatérale qui nie le dialogue poussant ainsi les représentants des personnels à n'envisager que l'action dans le conflit social.

L'UNSA Education ne peut cautionner cette parodie de dialogue social.

Notre fédération demandera, dans le dialogue, une nouvelle fois le réexamen de ces mesures de fermetures.

Sébastien Moreno, secrétaire départemental UNSA Education de l'Hérault